

POLITIQUE CULTURELLE

Ville de L'Épiphanie



L'Épiphanie

« La culture est, dans toutes ses dimensions, une composante essentielle du développement durable. En tant que domaine d'activité, elle contribue puissamment – par le biais du patrimoine matériel et immatériel, des industries créatives et des divers moyens d'expression artistique – au développement économique, à la stabilité sociale et à la protection de l'environnement.

En tant que dépositaire du savoir, des significations et des valeurs qui imprègnent tous les aspects de notre vie, la culture détermine aussi la façon de vivre des êtres humains et les relations qu'ils ont les uns avec les autres aux niveaux local et mondial. »

- UNESCO, Le pouvoir de la culture pour le développement, 2010, p. 2.

Introduction

La Ville de L'Épiphanie reconnaît que la culture fait partie intégrante de la vie de la collectivité et qu'elle est nécessaire pour son bien-être. La culture est un important levier de développement économique qui apporte des retombées aussi importantes que diversifiées. Elle est essentielle à l'épanouissement des individus comme celui de la communauté. Elle permet la construction d'une identité marquée et d'un sentiment d'appartenance puissant.

La Ville de L'Épiphanie reconnaît que le développement culturel stimule l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être, favorise l'inclusion et la cohésion sociale et ouvre la collectivité sur le monde. Aussi, le développement culturel sur le territoire repose à la fois sur les personnes qui administrent ce territoire, les organismes qui l'animent, les artistes qui y créent, les bénévoles qui soutiennent toutes les fonctions culturelles et les citoyens qui en profitent et y participent.

La Ville de L'Épiphanie croit que le développement culturel d'une collectivité dépend de sa capacité à faire place à l'activité culturelle et artistique sur son territoire tout en préservant et en mettant en valeur les trésors de son patrimoine. À travers l'élaboration d'une toute première politique culturelle, elle vise à se doter d'une mission culturelle durable et d'en définir les fondements et les objectifs.

Avec la volonté de faire de cet exercice une activité démocratique, la Ville de L'Épiphanie a mis sur pied un comité inclusif composé d'intervenants issus de la communauté. Ce dernier a permis le ciblage des principes directeurs, des enjeux, des orientations et des nombreuses possibilités de développement culturel. Ce comité partage la conviction que la culture amène la prospérité. Il croit aussi que la santé économique, sociale, touristique, récréative et éducative de la ville sont intimement liées à son essor culturel, artistique et patrimonial.

Cette politique culturelle est le fruit d'une réflexion globale plaçant le citoyen et son accès à la culture sous toutes ses formes au centre de la démarche.



Mot du maire

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

C'est avec une immense fierté qu'on vous présente la toute première politique culturelle de la ville de L'Épiphanie. Elle se veut avant tout l'expression de notre engagement envers le milieu culturel chez-nous mais aussi, un tremplin afin de développer davantage l'ensemble des volets des arts, de la culture et du patrimoine de L'Épiphanie, et ce, par et pour ses citoyens.



Cette politique voit le jour en suivi de notre choix de transformer notre église en une salle multifonctionnelle nommée « Place du Parvis », notre nouveau centre culturel. Cette salle deviendra donc un lieu vivant qui regorgera de créations et de présentations artistiques. Elle s'insérera également dans le parcours éducatif de nos jeunes puisque ceux-ci en seront un public cible. Ainsi, en complémentarité des infrastructures culturelles déjà en place, cette salle deviendra sans aucun doute un moteur économique et une vitrine culturelle au centre de notre ville.

Il est indéniable que la culture favorise le développement du sentiment d'appartenance et de fierté des citoyennes et des citoyens et qu'on la considère aussi comme un élément indispensable à la qualité de vie de la population. Elle agit donc comme un levier de premier plan du développement social, économique et touristique local contribuant grandement au rayonnement et à la renommée de la Ville.

La vision exprimée dans cette politique et les orientations qui la sous-tendent sont issues d'un travail préalable de consultation et de concertation avec de nombreux intervenants culturels du milieu ainsi que des citoyennes et citoyens.

Notre politique culturelle s'est fixé pour objectif de promouvoir, soutenir et développer le milieu ainsi qu'entretenir et bonifier les infrastructures culturelles. La mise en valeur des artistes, artisans, créateurs, organisations et travailleurs culturels est d'ailleurs la pierre angulaire de cette politique. De plus, elle guidera les choix et les décisions que le conseil municipal prendra en matière de culture et de développement culturel au cours des prochaines années.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de cette politique culturelle et j'invite les citoyens à se l'approprier et à la faire vivre.

Steve Plante
Maire de L'Épiphanie

Mot du comité d'élaboration de la politique

Lorsqu'une municipalité s'engage dans le processus devant mener à l'adoption d'une politique culturelle, elle souhaite avant tout que celle-ci exprime clairement toute l'importance qu'elle veut allouer aux arts, à la culture et au patrimoine. C'est dans cette perspective que les membres du comité d'élaboration de la politique, judicieusement choisis pour ce projet, ont entrepris et accompli leur mandat.

Avant la tenue de la consultation publique qui achevait le processus, ce comité s'est réuni à plusieurs reprises afin de réfléchir et de s'entendre sur les principes directeurs et les enjeux à retenir. C'est avec l'accompagnement et l'expertise de Diffusion Hector-Charland, représenté par son directeur général Claude de Grandpré et de Marijo Paquet, adjointe à la direction générale, que les travaux se sont déroulés. Plusieurs artistes et autres intervenants du milieu culturel de chez-nous y ont aussi siégé, à savoir, Nathalie Dallaire de Loisir et Sport Lanaudière, le musicien Steve Gagné, l'artisan-ébéniste Pierre-Nicolas Côté et l'écrivain Pierre-Yves Villeneuve. Enfin, le milieu municipal était représenté par le maire Steve Plante, la conseillère Manon Leblanc, le directeur du service des loisirs et de la culture, Pierre Picard et la directrice adjointe du service, Marjorie Legrand.

D'ici quelques temps, nous pourrons constater, directement sur le terrain, les effets bénéfiques de la politique lors de l'application du plan d'action qui découlera de son adoption. Elle deviendra ainsi l'outil essentiel qui nous assurera les moyens de développer des projets culturels porteurs qui répondront aux besoins et aux aspirations des artistes de notre région.

L'adoption de cette première politique culturelle se veut donc l'aboutissement d'une réflexion qui chemine depuis longtemps, culminant enfin sur une ouverture avouée pour le soutien à l'épanouissement des talents, à la réalisation de projets inspirants et rassembleurs et à l'essentielle créativité caractérisant notre population.

Les membres du comité d'élaboration de la politique culturelle



Marijo Paquet, Claude de Grandpré, Steve Plante, Pierre-Nicolas Côté, Marjorie Legrand, Steve Gagné, Pierre Picard, Pierre-Yves Villeneuve et Manon Leblanc.
Absente sur la photo Nathalie Dallaire.

Un brin d'histoire

Située sur un territoire initialement occupé par la nation anicinabe (algonquine), la Ville de l'Épiphanie a connu plusieurs phases avant de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. C'est à partir de 1730 qu'éclot, lentement mais sûrement, le bourg de L'Achigan, petite agglomération située aux confins de la municipalité de St-Pierre-du-Portage (L'Assomption) dans le comté de Leinster. La présence de rapides sur une portion des rivières L'Achigan et St-Esprit rendaient l'endroit propice à la construction de moulins à eau. Pour cette raison, les Sulpiciens du Séminaire de Montréal, propriétaires de la seigneurie englobant ces lieux, y font ériger un barrage en maçonnerie ainsi qu'un moulin à scie et deux moulins à farine. Entre 1733 et 1770, la majorité des terres bordant la rivière L'Achigan sont concédées et la population du bourg prend de plus en plus d'importance. Dès 1831, on dénombrait déjà sur le territoire cinq moulins activés par la force de l'eau. L'Achigan allait dès lors devenir un centre économique important dans la région.

C'est le 26 septembre 1853 que Mgr Ignace Bourget publiait un décret érigeant canoniquement en paroisse, sous le nom de L'EPIPHANIE, ce secteur de L'Assomption nommé jusque-là L'Achigan. On lui attribua ce nom en référence à la fête des rois du 6 janvier, parce que, selon la tradition orale, ce serait ce jour-là que, chaque année, les Sulpiciens s'y rendaient pour recueillir les rentes seigneuriales. Quant à sa désignation en municipalité, L'Épiphanie prit naissance le 1er juillet 1855, date de l'entrée en vigueur de la loi dite « Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada ».

Si l'histoire de notre ville débute officiellement en 1855, on remarque dès le début un intérêt marqué pour la musique chez les premiers bâtisseurs. On le constate davantage dès le début des années 1900 alors que plusieurs membres de la famille Pleau se distinguent comme organistes et pianistes. De même, la famille Bourdon, qui apporta du travail à nos premiers citoyens, avait également de grands talents artistiques et ses membres furent parmi les pionniers des cercles dramatiques et de diverses fanfares qui étaient si populaires dans la première moitié du 20e siècle. Un des leurs, Louis Bourdon, chanteur d'opéra, s'est même illustré hors de nos frontières, à la radio comme sur la scène, remportant dans les années 30 et 40, plusieurs prix d'interprétation.

D'autres fils de L'Épiphanie se sont également distingués dans différents domaines culturels et artistiques tout au cours de notre histoire. On ne peut que penser à M. Clément Morin, figure dominante de la musicologie du Moyen Âge et maître en paléographie musicale de réputation mondiale, à l'architecte Joseph-Roch Poitras à qui on doit les plans des églises de Terrebonne et de Rawdon ainsi que de notre 2^e église, incendiée en 1991.

De même, dans notre histoire plus récente, rappelons la chanteuse Aglaé, née Jocelyne Deslongchamps, le journaliste puis éditeur du journal La Presse, Claude Masson, le guitariste acoustique émérite Antoine Dufour et le renommé batteur Steve Gagné.



De nos jours, la municipalité déploie maints efforts afin de maintenir la flamme culturelle bien allumée. Les journées de la culture sont dignement soulignées depuis une bonne douzaine d'années. Le festival Chasse-galerie rassemble les citoyens chaque année en juillet depuis 1999 et les Beaux mardis sur le parvis, nous gâtent de prestations musicales extérieures depuis 2012. En plus de certains cours et ateliers offerts surtout aux enfants, le service des loisirs et de la culture présente également plusieurs activités culturelles via sa bibliothèque ainsi que bon nombre de spectacles jeunesse et de projections de films familiaux. On lui doit également l'organisation annuelle d'un salon des artisans. Un circuit piétonnier historique de 12 stations est inauguré cette année. L'installation d'un piano public viendra enfin compléter le programme d'animation. La municipalité compte aussi, sur son territoire, au moins une école de musique et une autre de peinture.

Dès son ouverture en 1960, le centre des loisirs, comme on l'appelait, était un endroit fort couru dans la région avec ses populaires soirées dansantes et ses fabuleux spectacles mettant en vedette tous les groupes émergents de cette époque. Encore de nos jours, le centre Guy-Melançon demeure un endroit apprécié et polyvalent pour les activités communautaires et les rencontres mais pour les arts de la scène, la qualité de ce qu'on peut y offrir est limitée en raison de la nature même des lieux. Ce n'est pas une salle adaptée pour de telles activités. La Place du parvis viendra combler ce vide.

Située dans la belle région de Lanaudière, plus particulièrement dans la MRC de L'Assomption, berceau de la culture, L'Épiphanie est une municipalité d'environ 9 000 citoyens. Leader environnemental dans la région, la Ville de L'Épiphanie s'applique à créer des conditions de vie supérieures et à embellir son milieu. C'est dans cet esprit que s'est entamé la réflexion nous ayant mené à la présentation de notre première politique culturelle. Dès lors, notre devise reprendra vie. Plus que jamais, vivre ici, c'est vraiment « Vivre sous une bonne étoile ».



FRESQUE HISTORIQUE DE LA PLACE PHILIBERT

Lexique

Accessibilité :

À la fois physique (accès pour fauteuils roulants, etc.), financière (par le bas de gratuité ou de prix abordables) et en terme de mobilité (transport commun, transport actif).

Médiation culturelle :

Toute activité ou atelier permettant de tisser des liens entre les artistes et les citoyens ou entre les arts et les citoyens. Elle peut susciter une meilleure compréhension des oeuvres par les citoyens ou les initier à des pratiques artistiques.

Acteurs du milieu :

Inclus à la fois les artistes (de toutes les disciplines, incluant la littérature), les artisans et les intervenants culturels.

Travailleurs culturels :

Toute personne travaillant dans le domaine culturel (pour un organisme, un petite entreprise créative, un service culturel ou comme travailleur autonome) et dont le mandat n'est pas la création, mais tout ce qui touche la production, l'administration, la gestion, la formation ou l'éducation, la conservation, la distribution, la diffusion, le soutien et la promotion.

Patrimoine bâti :

Regroupe tout ce qui a été construit et son environnement immédiat, donc tous les sites et bâtiments qui ont une importance historique et culturelle.

Patrimoine culturel :

Désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales. Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé) et le patrimoine culturel immatériel (les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel). Définition inspirée de l'UNESCO.

Les principes directeurs

La politique culturelle a pour objectif de soutenir et développer le milieu culturel ainsi qu'entretenir et bonifier les infrastructures existantes, puisqu'ils sont des catalyseurs de fierté et de sentiment d'appartenance des citoyens envers leur milieu de vie. La Ville de L'Épiphanie appuie sa politique culturelle sur ces principes directeurs qui serviront de guide dans la prise de décisions et dans l'orientation des actions futures :

- L'accessibilité à la culture sous toutes ses formes comme un droit culturel à l'ensemble de la population ;
- La culture comme une composante du développement durable ;
- La culture reconnue comme un moteur touristique, un levier de développement économique et un outil d'inclusion et de cohésion sociale ;
- L'importance du soutien à la création émergente et professionnelle, du développement des publics et des pratiques, et comme outils de partage et de rayonnement de la culture ;
- La concertation et la participation active des partenaires du milieu et des citoyens comme facteurs essentiels au développement d'une identité culturelle riche ;
- La présence des artistes pour un enrichissement de la vie citoyenne
- La diffusion et la mise en valeur de notre patrimoine historique comme un agent important du développement culturel et comme facteur d'appartenance et de fierté.



SALLE MULTIFONCTIONNELLE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



ÉGLISE

Les enjeux

1. PARTICIPATION CITOYENNE

Orientation : Accessibilité

Les droits culturels font partie intégrante des droits de l'homme. Chaque être humain a le droit d'exprimer, de vivre librement sa culture et de participer à la vie culturelle.

La Ville de L'Épiphanie entend donc favoriser un contact régulier et constant avec la culture en offrant un environnement propice à l'expression et à l'engagement culturels. L'accessibilité constitue une valeur capitale et s'inscrit parmi les objectifs principaux de cette politique, de manière à assurer le droit à la culture pour tous.



Objectifs :

Pour favoriser l'accessibilité de la culture, la Ville de L'Épiphanie s'engage à :

- Entretenir et soutenir un lieu inclusif et rassembleur à travers la Place du Parvis ;
- Élaborer des programmations accessibles et variées qui s'adresseront aux différents publics dont les jeunes, les familles et les aînés, pour favoriser l'accès à des expériences nouvelles ;
- Développer un lien privilégié avec les jeunes par la mise sur pied d'un parcours culture, d'ateliers et de médiations culturelles afin de provoquer la multiplication des contacts, permettant le développement d'une compréhension des démarches artistiques des œuvres et de l'intérêt des jeunes pour les pratiques artistiques ;
- Développer des outils de communication performants afin de bien rejoindre la population et de favoriser sa participation ;
- Favoriser la consultation et l'échange avec les citoyens pour évaluer l'offre culturelle et anticiper les besoins futurs ;
- Soutenir et stimuler l'engagement bénévole et la participation des citoyens à la vie culturelle locale ;
- Rendre les lieux culturels accessibles pour que le citoyen ait accès aux arts et pour pouvoir faire de la culture un moteur de développement collectif. La Place du Parvis, la bibliothèque, le Centre communautaire et les autres lieux propices doivent servir au rassemblement autour d'une même volonté : l'appréciation de l'art et le développement des pratiques ;
- Soutenir le milieu culturel afin qu'il puisse offrir à la population un meilleur accès à ses productions et services en complémentarité avec les acteurs régionaux.

2. VITALITÉ CULTURELLE

Orientation : Soutien à la création et à la pratique citoyenne

Miser sur l'importance d'un accompagnement sur mesure offert aux artistes émergents à toutes les étapes de création de leurs œuvres, et soutenir la professionnalisation de leurs pratiques.

Favoriser le contact entre les artistes et les citoyens par la médiation culturelle, outil de rencontre, de mise en relation, de création d'un sentiment d'appartenance et du développement d'une citoyenneté culturelle.

Objectifs :

Pour favoriser le soutien à la création et à la pratique citoyenne, la Ville de L'Épiphanie s'engage à :

- Favoriser l'accueil d'artistes en processus de création dans la municipalité par la mise sur pied d'un programme de résidences ;
- Stimuler la rencontre et la pratique citoyenne entre artistes professionnels et les publics à travers la médiation culturelle ;
- Encourager des initiatives culturelles locales ;
- Soutenir l'émergence artistique ;
- Appuyer le rayonnement des œuvres et des événements ;
- Créer des espaces propices à la création et à la diffusion, accessibles à la communauté artistique ;
- Souligner l'apport des artistes, artisans, diffuseurs et organismes culturels par des actions visant leur rayonnement et leur reconnaissance.



3. RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DE LA CULTURE

Orientation : Mobilisation des acteurs du milieu

La culture façonne l'identité d'une population et devient un vecteur de développement social, touristique et économique.

Ainsi, la concertation de tous les acteurs du milieu est un élément central de la politique culturelle. La Ville de L'Épiphanie agit pour soutenir la cohésion et le partage pour un développement culturel harmonieux.

Objectifs :

Pour favoriser la mobilisation des acteurs du milieu, la Ville de L'Épiphanie s'engage à :

- Faciliter la cohésion des composantes culturelles du centre-ville : l'église au cœur du centre-ville (Place du Parvis), les services de garde éducatifs, les écoles primaires, les établissements pour aînés, la bibliothèque, les parcs, le centre communautaire, le milieu des affaires ;
- Agir en concertation avec les projets culturels ;
- Développer de nouveaux modèles de collaboration ;
- Développer un pôle Jeunesse et Famille ;
- Favoriser le réseautage entre les artistes et les travailleurs culturels afin de stimuler la créativité.



4. LE PATRIMOINE

Orientation : Préservation et mise en valeur du patrimoine de la Ville de L'Épiphanie.

Le patrimoine historique et culturel contient la mémoire collective d'une population et nécessite sa préservation. Sa mise en valeur permet d'assurer la transmission aux générations futures.

Objectifs :

Afin de protéger et mettre en valeur son patrimoine, la Ville de L'Épiphanie s'engage à :

- Mettre en valeur le patrimoine bâti à travers différentes actions concrètes ;
- Reconnaître la rivière comme un trésor patrimonial incontournable par sa mise en valeur à titre d'élément fédérateur du territoire. Multiplier les accès aux citoyens et permettre à l'art public de prendre racine à proximité ;
- Mettre sur pied un chantier de collection et d'archivage du patrimoine historique de la Ville de L'Épiphanie. En faire la diffusion pour permettre une connaissance amplifiée du territoire et par le fait même, développer un sentiment d'appartenance chez les citoyens par l'appréciation de leur histoire ;
- Porter un regard sur le savoir-faire des premiers colons à travers les coutumes, les anciennes pratiques et les vieux métiers. En faire la valorisation lors d'événements ;
- Favoriser le rayonnement du patrimoine par des moyens de communication et de partage attrayants et efficaces, notamment en utilisant les nouvelles technologies ;
- Considérer les fêtes commémoratives de la municipalité comme des occasions de mise en valeur de son patrimoine ;
- Soutenir également les initiatives qui permettent la transmission du patrimoine immatériel.





HÔTEL DE VILLE

66, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 1A1

450 588-5515

info@lepiphanie.ca | lepiphanie.ca

facebook.com/LEpiphanie

PLACE DU PARVIS

131, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 2V8



CENTRE COMMUNAUTAIRE GUY-MELANÇON

68, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S7

450 588-6828

loisirs@lepiphanie.ca

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-ANGERS

83, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S8

450 588-4470

biblio@lepiphanie.ca



L'Épiphanie